

Conditions Générales de Vente

Préambule

L'entreprise Serge.Personnal.Services effectue des prestations de transport au moyen de Véhicules de Transport avec Chauffeur (VTC), exclusivement sur réservation et à un prix préalablement défini soit : des Forfaits , soit d'un Devis au préalable validé par le Client, soit d'une Commande ferme validée par le Client. Le siège social de Serge.Personnal.Services est situé au 11 rue de Rome – 94800 VILLEJUIF (dénommé Base).

L'entreprise Serge.Personnal.Services est immatriculée au registre du commerce sous le numéro 984 111 534 et numéro EVTC094240235 au Registre des Exploitants de Voiture de Transport avec Chauffeur du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires.

1 – OBJET

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les conditions applicables aux contrats de prestation de transport conclus entre Serge.Personnal.Services et ses clients. En utilisant les services de Serge.Personnal.Services, le Client est présumé avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les avoir pleinement acceptées.

2 – FORMATION DU CONTRAT DE PRESTATION DE TRANSPORT

Le Client peut effectuer une demande de prestation 24 h/24 et 7j/7 sur le site Internet www.Serge.Personnal.Services.com, par courriel, par téléphone, par SMS au 06.67.62.85.51. Le client fournit toutes les informations concernant sa demande de prestation. Il est seul responsable de ces informations dont les suivantes sont considérées comme essentielles au contrat : date de la prestation de transport, lieu de prise en charge, lieu de dépose, horaire de prise en charge, nombre de passager (adulte/enfant), nombre de bagage(s), nature de la prestation (transfert, mise à disposition). Serge.Personnal.Services fixe le prix de la prestation en fonction notamment des informations fournies par le Client. *Le prix de la prestation est fixé pour le nombre renseigné de passagers dans la réservation.*

Le paiement du prix est réalisé par carte bancaire via un système électronique sécurisé. En communiquant ses coordonnées bancaires, le client accepte par avance et sans condition que Serge.Personnal.Services procède à la transaction sécurisée et autorise par avance sa banque à débiter son compte du montant de la prestation.

Après confirmation par le Client de sa demande de prestation et paiement du prix, Serge.Personnal.Services lui adresse, en retour, par mail exclusivement, une réservation récapitulant les informations liées à la prestation commandée.

Le client est responsable de la vérification des informations figurant dans la réservation. En cas d'impossibilité pour Serge.Personnal.Services d'envoyer par mail ladite réservation, la réservation est présumée conforme à la demande du client.

Conditions Générales de Vente

3 – TARIFS

Serge.Personnal.Services fixe le prix de la prestation en fonction notamment des informations fournies par le Client. Les prix indiqués dans nos tarifs incluent la TVA au taux fixé par les réglementations en vigueur pour les prestations de transports (10 % pour les transferts, 20 % pour les mises à disposition), le service chauffeur, le carburant et les assurances illimitées des personnes transportées. **Ne sont pas inclus dans la prestation les frais de parking et de péage(s) de prise en charge du client à son point de destination et de péage(s) au retour du chauffeur de Serge.Personnal.Services à sa base conformément à la règlement en vigueur et opposable au chauffeur VTC.**

4 – RÈGLEMENT

Modes de paiement acceptés : Espèces, cartes bancaires. Toute prestation de transport par transfert ou mise à disposition **est payable à la commande** ou bien selon que la prestation indique en ligne que cela peut être payé **au chauffeur AU DEPART**.

5 – RÉSERVATION ET ANNULATION

5 – 1 – RÉSERVATION :

Toute réservation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente. Le client et Serge.Personnal.Services s'engagent à respecter toutes les clauses citées dans le présent contrat. Aucune modification ne pourra être apportée aux conditions ci-dessus sauf entente préalable entre les parties. Le présent contrat se trouverait suspendu ou annulé de plein droit et sans indemnités d'aucune sorte dans tous les cas reconnus de force majeure (événement extérieur à Serge.Personnal.Services) telle que la perturbation des voies de circulation, intempéries, de manifestation, d'accident, panne ou dysfonctionnement des réseaux de télécommunication, pénurie de main d'œuvre ou de matériels ... Le contrat n'est réputé conclu qu'une fois que le paiement de la commande est réputé **un encaissement effectif**. À défaut il est caduc de plein droit.

Toute réservation d'une voiture avec chauffeur VTC est obligatoire et doit être effectuée au moins 24 heures à l'avance par le site internet, ou en dernière minute par téléphone selon les disponibilités et confirmée par sms au 06.67.62.85.51, par courriel à Serge.Personnal.Services@gmail.com avec les : nom et prénom du client, lieu précis et heure de prise en charge du client et destination souhaitée du client, à présenter en cas de contrôle aux les forces de l'ordre.

Conditions Générales de Vente

Particularité pour une prise en charge en Gare et en Aéroport du Client par Serge.Personnal.Services

« Dès votre arrivée, allumez votre téléphone portable. Veuillez noter dans « information complémentaire » lors de la réservation : le numéro de vol ou de train. Pour les vols, si vous n'avez pas de bagage enregistré en soute, les 10 minutes d'attente incluses dans la course suffisent généralement. Cependant, si vous devez récupérer des bagages enregistrés et/ou si vous venez d'une destination non Européenne, le temps de sortie de l'avion, la récupération des bagages et l'éventuel contrôle des forces de l'ordre nécessitent des délais assez importants ».

Pour ne pas avoir à payer une attente, nous vous conseillons d'ajouter un délai de 30 minutes.

5 – 2 – ANNULATION :

Une réservation peut être annulée par le client, avant l'horaire de prise en charge indiquée dans la réservation, par e-mail uniquement à Serge.Personnal.Services@gmail.com :

- Remboursement à 100 % si l'annulation intervient plus de 48 heures avant l'horaire de prise en charge,
- Remboursement à 80 % si l'annulation intervient plus de 24 heures avant l'horaire de prise en charge,
- Remboursement à 30 % si l'annulation intervient moins de 12 heures avant l'horaire de prise en charge.

5 – 3 – MAJORATION DU PRIX / RETARD

Tout retard du client et/ou de son (ses) passager(s) par rapport à l'horaire de prise en charge indiqué dans le bon de réservation entraîne une majoration du prix de la prestation, dans le cas où le client prévient par téléphone le chauffeur VTC au 06.67.62.85.51, selon les modalités suivantes :

- **Plus de 10 minutes de retard : 15 euros H.T. soit 16.50 € T.T.C.**
- **Plus de 30 minutes de retard : 30 euros H.T. soit 33.00 € T.T.C.**
- **Pour toute demi-heure de retard supplémentaire : 30 euros H.T. soit 33.00 € T.T.C**

Le paiement de ces majorations intervient au plus tard au moment de la montée du (des) passager(s) dans le véhicule.

En cas d'absence du client sur le lieu du rendez-vous, au-delà des 10 premières minutes gratuites, sans aucune manifestation de sa part, ni de réponse à l'appel téléphonique du chauffeur VTC, la prestation sera définitivement perdue, sans possibilité de report et sans pouvoir prétendre à un quelconque remboursement de la réservation payée en ligne.

Conditions Générales de Vente

6 – QUALITÉ DE SERVICE

Le transport de personnes à titre onéreux est une activité réglementée. Seuls les véhicules autorisés peuvent effectuer ce service et :

- Munis d'un numéro de carte professionnelle délivrée par la préfecture.
- Munis d'une attestation d'immatriculation délivrée par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Bureau de l'organisation du transport routier de voyageurs / pôle VTC
- Munis d'un macaron d'immatriculation apposé au pare-brise du véhicule.

Serge.Personnal.Services s'engage à réaliser ou à faire réaliser les prestations de transport conformément au bon de réservation et dans le respect de toute réglementation et législation en vigueur.

En cas de sous-traitance, l'entreprise Serge.Personnal.Services s'assure que les personnes et sociétés auxquelles elle fait appel remplissent les mêmes conditions.

7 – RESPONSABILITÉS

Serge.Personnal.Services est garantie par une compagnie d'assurance notoirement solvable qui couvre les risques liés à son activité conformément à la réglementation en vigueur. En cas de litige, la responsabilité de l'entreprise Serge.Personnal.Services ne pourra être retenue qu'à la condition pour le Client de rapporter la preuve d'un comportement fautif de cette dernière et d'un lien de causalité avec le préjudice invoqué.

L'assurance Multirisque de l'entreprise Serge.Personnal.Services couvre les responsabilités liées à l'entreprise.

Le client et/ou son (ses) passager(s) est (sont) responsable(s) de ses (leurs) actes juridiquement et pénalement.

Conditions Générales de Vente

7 – 1 – RESPONSABILITÉ DU CLIENT ET DES PERSONNES TRANSPORTÉES

Le client s'engage pour lui-même et son (ses) passager(s) pour le(s)quel(s) il a contracté avec Serge.Personnal.Services à se comporter comme un bon père de famille dès la prise en charge, en particulier, en respectant le chauffeur et le matériel de transport ainsi que les dispositions suivantes :

- Respect des règles du Code de la Route (**port de la ceinture de sécurité**, siège auto, rehausseur ...),
- **Interdiction** de fumer, vapoter, de manger et de transporter des matières dangereuses. Au besoin, votre chauffeur VTC, fera un arrêt sur le trajet,
- **Interdiction** de consommer de l'alcool, des substances illicites, à bord du véhicule,
- Les bagages sont acceptés et demeurent sous la responsabilité du client et/ou son (ses) passager(s). L'entreprise Serge.Personnal.Services ne pourra être tenue responsable en cas de dégradation et/ou de perte de bagages ou d'appareils électroniques (téléphone, tablette, etc.),
- Toute(s) dégradation(s) extérieure(s) au véhicule, du fait du client et/ou son (ses) passager(s), sera **intégralement à sa charge** avec la rédaction d'un constat signé des parties.
- Pour toutes autres dégradations entraînant une immobilisation du véhicule : une facturation au réel des dommages causés majoré de frais d'immobilisation du véhicule le cas échéant majoré du Manque à gagner en chiffre d'affaires sur une moyenne **JOURNALIERE** des 3 derniers mois écoulés en référence comptable,
- En cas de dégradation (extérieure ou intérieure) entraînant une annulation de la (des) prestation(s) suivante(s), un forfait fixe de 300,00 € TTC sera appliqué en sus, payable de suite par CB ou espèces, le cas échéant,
- Le nettoyage en cas de vomi sera facturé 200,00 € TTC en sus de la prestation payable de suite par CB ou espèces, le cas échéant,
- Les animaux domestiques de petites tailles, sont acceptés, à conditions d'être dans une cage de transport. Les chiens d'assistance de grande taille sont admis.

Conditions Générales de Vente

Le non-respect de ces dispositions engage la responsabilité exclusive du client et/ou de son (ses) passager(s) tant à l'égard de Serge.Personnal.Services que des tiers.

L'entreprise Serge.Personnal.Services décline toute responsabilité concernant les agissements de son client et/ou de son (ses) passager(s) avant et après son transport.

SERGE.PERSONNAL.SERVICES SE RESERVE LE DROIT DE REFUSER LA PRISE EN CHARGE, OU DE DEBARQUER, UN CLIENT ET/OU SON (SES) PASSAGER(S) QUI NE RESPECTERAIENT PAS CES OBLIGATIONS, AINSI QU'UN CLIENT ET/OU SON (SES) PASSAGER(S) ALCOOLISE(S), ET/OU AYANT CONSOMME(S) DES SUBSTANCES ILLICITES ET/OU AGRESSIF(S) ET/OU MENAÇANT(S).

7 – 2 – RÉCLAMATIONS

Toute réclamation n'est recevable que dans les 3 jours qui suivent l'exécution de la prestation de transport concernée.

Tout différent relève des Tribunaux au lieu du Siège Social de l'entreprise Serge.Personnal.Services.

8 – MISE A DISPOSITION / TRANSFERT

8 – 1 – TRANSFERT :

La prestation de transfert commence à l'adresse du siège de l'entreprise Serge.Personnal.Services et s'achève dès l'arrivée du client à l'adresse prévue au bon de réservation.

Conditions Générales de Vente

8 – 2 – MISE A DISPOSITION (Forfaits) :

Les Forfaits de Mise à disposition : comportent un kilométrage limité dans le cadre de chaque forfait de mise à disposition de chauffeur VTC à l'heure.

Tout kilomètre supplémentaire en dehors de chaque forfait est facturé **1 € TTC**

MISE A DISPOSITON DE CHAUFFEUR							
	Mise à disposition 1H00, 35 km inclus	Mise à disposition 2H00, 70 km inclus	Mise à disposition 3H00, 105 km inclus	Mise à disposition 4H00 + 20 minutes offertes, 140 km inclus	Mise à disposition 5H00 + 30 minutes offertes, 175 km inclus	Mise à disposition 6H00 + 40 minutes offertes, 210 km inclus	Mise à disposition 7H00 + 1H00 offerte, 245 km inclus
du Lundi au Dimanche inclus Tarif de Jour 6 h à 21 h 59	80,00 €	150,00 €	225,00 €	290,00 €	365,00 €	430,00 €	500,00 €
Tarif de Nuit de 22 h à 5 h 59 Jours Fériés	100,00 €	190,00 €	280,00 €	365,00 €	455,00 €	535,00 €	625,00 €

8 – 3 – PRESTATIONS SUR DEVIS :

Les prix des prestations sur **devis** sont définis au cas par cas selon les besoins spécifiques exprimés par le client et selon les conditions de réalisation par Serge.Personnal.Services.

Les dispositions contractuelles et les mises en application légales : en cas de retards, annulations, dégradations, accidents restent identiques à toutes celles énoncées précédemment aux présentes Conditions Générales de Ventes des articles : Préambule à 8-2.

=====